



Bretagne Vivante
sepnb

186 rue Anatole France
BP 63121
29231 Brest cedex 3
tél. 02 98 49 07 18
fax 02 98 49 95 80

www.bretagne-vivante.org



COLLINES NORMANDES



Association reconnue d'utilité
publique, agréée au titre de la
protection de la nature.

Membre fondateur
de Réserves naturelles de France
et France Nature Environnement.



LIFE+ « Conservation de la moule perlière d'eau douce du Massif armoricain »

Action E1/E5/C3. Rencontre au CPIE des collines normandes à Ségrie-Fontaine le 15 décembre 2010

Présents :

CPIE des collines normandes : Françoise Chanu (excusée), Aurore Duval, Benjamin Potel
Parc naturel régional Normandie-Maine : Benjamin Beaufile, Matthieu Scelles
SIAES : Romulad Genoël, Anthony Hamon, Loïc Rostagnat
Hervé Ronné, auteur-photographe
Bretagne Vivante : Marie Capoulade, Alma Chambord (excusée), Pierre-Yves Pasco

L'objet de cette rencontre a pour but de faire le point au niveau du protocole d'échantillonnage du programme LIFE « conservation de la moule perlière d'eau douce du Massif Armoricain » et de procéder aux test du matériel récemment reçu.

Volet administratif

Françoise Chanu, secrétaire-comptable du CPIE travaille le lundi et vendredi matin + mardi et jeudi journée. Alma Chambord, responsable administrative et financière de Bretagne Vivante la contacte dès que possible.

Rappel des prochains rapports :

Pour le 31 décembre : rapports du SIAES et du Parc à rendre au CPIE

Pour le 31 janvier : rapport technique et financier du CPIE à rendre à Bretagne Vivante

Pour le 31 mai : rapport financier du CPIE à rendre à Bretagne Vivante

Pour le 30 septembre : rapport financier du CPIE à rendre à Bretagne Vivante etc.

Volet protocole

Il faut commencer à planifier la venue de Juergen Geist au printemps 2011 et prévoir de faire avec lui des test de sédiments et de manipulation de mulettes.

Achat d'eau distillée.

La mesure de la conductivité doit se faire à 25°C.

Prélèvements à prévoir entre le 15 et le 20 de chaque mois à partir de janvier 2011. Benjamin Potel accompagne le SIAES et le Parc pour leurs premiers échantillonnages.

Les analyses de sédiment se feront pendant les basses eaux, période la plus limitante pour les mulettes. 5 transects de 3 mesures 1 fois au cours de l'été sur la station de mulettes + pour recherche endroits favorables. Une autre rencontre sera prévue uniquement sur les aspects sédiments en mai-juin.

Le multiparamètre Hanna accompagné de ses sondes (pH, T°C, conductivité, oxygène dissout) a été essayé ce jour. Il convient de préciser que ce matériel coûte environ 3 000 € et qu'il faut donc en prendre extrêmement soin. Des consignes d'entretien et de mise en route sont fournies avec cet appareil. Il faut donc scrupuleusement s'y référer.

Prévoir l'achat des glacières rapidement.

Se renseigner sur l'utilisation, le prêt ou l'achat d'une colonnes granulométrique (et balance). À voir avec la DREAL ?

Il faut finaliser les devis aux laboratoires. Le mieux serait de les rencontrer :

- leur préciser le(s) destinataire(s) des analyses
- prendre connaissance de leurs points de collecte
- en savoir plus sur le coût du flaconnage et la mise en place d'un turn-over
- les avertir que le devis que nous allons signer concerne des analyses sur plusieurs années (variations de tarifs ?)
- pour homogénéiser les devis demander l'apparition des mêmes informations :
 - bien faire apparaître LIFE09 NAT/F/000583 Action C3
 - Nitrates (68 échantillons entre 2011 et 2016)
 - Phosphates (68 échantillons entre 2011 et 2016)
 - Pesticides : préciser la liste des 20 molécules à rechercher (5 analyses en 2011 et 5 analyses en 2015)
 - AMPA
 - Glyphosate
 - Diuron
 - Isoproturon
 - Triclopyr
 - Aminotriazole
 - Imazaméthabenz-méthyl
 - 2,4-D
 - Diflufenicanil
 - Bentazone
 - Oxadiazon
 - 2,4-MCPA
 - Mécoprop
 - Acétochlore
 - Alachlore
 - Carbofuran
 - Cyprodinil
 - Dichlorprop
 - Dimethenamide
 - Méta-zachlore
 - affichage des prix en TTC et d'un total en TTC lui aussi
 - préciser les modalités de paiement (facture annuelle ?)

La recherche de zones favorable doit elle se cantonner au périmètre Natura 2000 ? De même pour le renforcement des populations ? Demande à formuler à la Commission européenne. Cf. Thomas Biéro et Stéphane Veil de la CATER si une extension Natura 2000 est exigée de la part de la Commission européenne.

Volet sanitaire

Un courriel a été envoyé aux Fédérations de pêche, services départementaux de l'ONEMA, aux DDPP et aux partenaires du LIFE pour les informer des précautions sanitaires que nous allons mettre en place au cours du programme. La DDPP du Finistère souhaite que l'information de risques de propagation de diverses maladies (dont NHI et SHV) en Finistère soit relayée en Basse-Normandie auprès des Fédérations de pêches, des AAPPMA, et auprès des piscicultures connectées aux rivières. L'idée est de pouvoir, à travers eux, mener une veille sanitaire de terrain et nous avertir si un problème est constaté sur l'un des bassins versants (Airou, Rouvre et Sarthon) ou sur l'une des piscicultures. De plus, si des repeuplements sont menés sur ces cours d'eau ou à proximité, il faudrait donc aussi d'assurer de leur caractère indemne vis à vis des maladies réglementées NHI et SHV.

Volet communication

Hervé Ronné, auteur-photographe en charge de la réalisation du film et du reportage photo du programme a été présenté ce qui lui permettra de revenir rencontrer plus facilement les acteurs locaux.